



DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 07

Séance du mardi 11 mars 2025 à 19 h 30

Date de convocation du conseil : jeudi 6 mars 2025

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 13

Président de séance : Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Marie PAILLONCY

Membres présents : Mesdames & Messieurs Marina AFLALO, Frédérique BURTIN, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, Stéphanie GUERIN, Véronique JON, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, Véronique MARTINEZ, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.

Membres absents : Nicolas HIRSCH

OBJET : attribution d'une subvention à l'association la Classe en 5 pour l'année 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la proposition de la commission finances d'attribuer une subvention à l'association de la Classe en 5

Compte tenu des observations ;

Le Conseil Municipal,

- 1) **APPROUVE** le versement d'une subvention d'un montant de 200 € à l'association la Classe en 5 d'Alix.
- 2) **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget Principal 2025
- 3) **CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente délibération

Après en avoir délibéré à l'unanimité.

Fait et délibéré à Alix le : 11 mars 2025

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le :
- Mis en ligne sur le site de la Commune d'Alix le :

La secrétaire de séance,

Marie PAILLONCY



Le Maire,

Pascal LEBRUN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai